

## La fracture

Dans le supplément du Monde du 3 décembre consacré aux « associations et fondations », il est annoncé que la CPCA va changer de nom pour devenir le Mouvement associatif. Est-ce à dire que, parce que « *les associations sont confrontées à une crise du financement et du bénévolat qui les oblige à se réinventer, à repenser leurs pratiques, diversifier leurs ressources, créer des synergies avec les autres forces vives des territoires, initier des formes nouvelles de fonctionnement et d'élaboration collective* » elles doivent suivre la trace du patronat qui se transforma en Mouvement il n'y a pas si longtemps ? Car même si on peut partager en partie ce constat, force est de s'interroger quant aux "solutions" préconisées dans ce numéro spécial de 8 pages (dont cet article est l'introduction) face à une diminution des finances publiques qui est présentée comme une fatalité qui s'alignent sur la marchandisation de la société. Voilà donc que le "mouvement" associatif est victime d'un projet sur le déclin, moribond pour tout dire et dans l'avenir duquel plus personne ne peut croire avec réalisme.

Quand le journaliste du Monde affirme que « *porté par le développement du numérique, le milieu associatif redéfinit ses fondamentaux et renforce ses partenariats pour prendre un nouvel essor* », il se trompe en semblant indiquer, que ces pistes constituent une planche de salut pour l'ensemble du monde associatif.

Car qui peut penser que 600 000 associations vont aller collecter des fonds sur Internet ? Qui peut prétendre que la définition légale de la subvention va être suffisante pour stopper la progression des appels d'offres ? Celle-ci a bien d'autres raisons que la peur du gendarme européen, qui est souvent un prétexte à la volonté de contrôle et d'instrumentalisation dont un trop grand nombre d'élus fait preuve ? Enfin, qui peut penser que les sinistres méthodes du management entrepreneurial, limité au quantitatif, incapable de prendre en compte la globalité des choses constituent encore des réponses pertinentes aux réels besoins d'évolution des associations ?

Lorsque la présidente de la CPCA a été élue en 2012, le Collectif des associations citoyennes avait demandé que la nouvelle équipe défende de la même façon toutes les associations. Au vu de ce numéro du Monde, cela ne semble plus être le cas. On y voit en effet se dessiner une fracture entre 2 visions des associations.

- L'une, portée par quelques milliers d'entre elles qui entendent délibérément se situer dans la société néolibérale comme des opérateurs dynamiques, compétitifs et pragmatiques. C'est cette vision qui est développée par le numéro spécial du Monde.

- L'autre, portée par la multitude des petites et moyennes associations citoyennes plus centrées sur leur contribution au bien commun et à l'intérêt général à travers leur projet associatif que et non sur leur supposé avenir entrepreneurial. Les militants bénévoles ou professionnels qui portent ces projets considèrent que leur travail est indispensable à la société ; il est légitime qu'une partie de l'impôt qu'ils consentent, nationalement et localement, participe au financement des missions associatives auxquelles ils se consacrent.

**Il est légitime que les grands réseaux associatifs défendent leurs intérêts**, puisqu'ils contribuent à l'activité économique, à l'emploi et encore, pour partie, à leur objet social initial [1]. **Mais il n'est pas admissible que cet intérêt soit présenté comme celui de l'ensemble des associations.** Toutes ne voient pas la fatalité au même endroit comme un fait irrésistible, et il en reste encore un grand nombre qui n'a pas renoncé à l'invention d'un monde meilleur. Et puis, nous avons tous compris que **l'alignement sur les modes de gestion des entreprises ne constitue pas une perspective d'avenir mais une vision dépassée de l'activité humaine, à l'heure où les grandes mutations imposent des changements fondamentaux par rapport au modèle hérité du néolibéralisme de la fin du XXe siècle.**

Les politiques publiques doivent donc réellement prendre en compte la multiplicité des associations partout sur les territoires, la mise en mouvement de millions de bénévoles, reconnaître et promouvoir la contribution essentielle des petites et moyennes associations citoyennes au fonctionnement de la démocratie et au dépassement de la crise où nous sommes plongés et soutenir leur capacité d'invention de l'avenir et de dépassement des aberrations générées par le système actuel.

**Ce n'est que dans cette loyale coopération qu'une société nouvelle pourra voir le jour et sans doute pas dans l'alignement sur une démission politique.**

**Didier Minot le 4/12/13** proposition de texte amendé par Yves Guerre

[1] Rappelons que seulement 2 % des associations relèvent de la législation européenne sur les aides aux entreprises, et que seulement 35 000 associations comptent plus de 10 salariés, et 7 500 plus de 50 salariés